



CCAS LE ROVE

**CONSEIL D'ADMINISTRATION CCAS DU ROVE
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU 25 FEVRIER 2021**

17 H 15 : Le Président ouvre la séance.

Etaient présents : Messieurs ROSSO Georges - MEDUS Paul - GROBEL Pierre - GIORDANO René

Mesdames CORTES Jeanne - DESMATS Nicole - COSTE Raymonde –
ROSSO Viviane –

Était absente : TRENCA Danielle

Il constate le quorum et proclame la validité de la séance.

Est désignée secrétaire de séance : Madame ROUX Evelyne

Adoption du procès-verbal du 11 février 2021

LES DELIBERATIONS

1.B - CCAS - Budget Primitif 2021

Monsieur le Président dépose sur le bureau de l'Assemblée, le projet de budget primitif de l'exercice 2021 du Centre Communal d'Action Sociale. Il donne lecture article par article du Budget Primitif 2021, qui se résume ainsi qui suit :

**Dépenses de fonctionnement 52 925,94 €
Recettes de fonctionnement 52 925,94 €**

Les dépenses et les recettes totales s'équilibrent 52 925,94 €

Monsieur Le Président demande aux membres de se prononcer.
Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration à l'unanimité :

- **APPROUVE** le budget primitif 2021 tel que présenté,

Votants : 8 / Pour : 8

PROCES VERBAL

SEANCE DU 25 FEVRIER 2021 à 17h15

Le Président ouvre la séance et procède à l'appel des conseillers

Etaient présents : Messieurs ROSSO Georges - MEDUS Paul - GROBEL Pierre - GIORDANO René

Mesdames CORTES Jeanne - DESMATS Nicole - COSTE Raymonde – ROSSO Viviane –

Était absente : TRENCA Danielle

Il constate le quorum et proclame la validité de la séance.

Est désignée secrétaire de séance : Madame ROUX Evelyne

Le Président fait approuver le procès-verbal précédent. Y a-t-il des observations ?

Aucune observation.

Je mets aux voix le procès-verbal précédent. Il est voté à l'unanimité.

Avant de passer aux délibérations, Monsieur le Président remercie les élus de leurs investissements et engagements dans la vie de la Collectivité et de la Commune du ROVE, de leurs présences malgré la crise sanitaire qui pèse sur le pays depuis bientôt un an.

On passe aux délibérations

M. le Président :

N°1.B - CCAS : BUDGET PRIMITIF 2021

Monsieur le Président dépose sur le bureau de l'Assemblée, le projet de budget primitif de l'exercice 2021 du Centre Communal d'Action Sociale. Il donne lecture article par article du Budget Primitif 2021, qui se résume ainsi qui suit :

Dépenses de fonctionnement **52 925,94 €**

Recettes de fonctionnement **52 925,94 €**

Les dépenses et les recettes totales s'équilibrent **52 925,94 €**

Il indique que le résultat reporté est de 16 925.94€ que nous constaterons lors du vote du compte de gestion et administration à la prochaine séance, car la trésorerie n'a pas encore validé les documents cette année.

Monsieur Le Président demande aux membres de se prononcer.

La commission administrative, ouï ce qui précède, et APPROUVE le budget primitif 2021 tel que présenté,

Il met aux voix

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

N°2.B - CCAS : SECOURS DIVERS

Monsieur Le Président expose à l'Assemblée les demandes de secours des familles.

Compte tenu des demandes d'aides d'urgence faites au CCAS, Monsieur le Président et le responsable du Service Action Sociale jugent de l'opportunité des demandes.

Ces familles connaissent actuellement d'importants problèmes financiers et les demandes sont de plus en plus nombreuses, l'aide sociale facultative constitue l'essentiel de la politique sociale de la Commune par l'attribution de secours d'urgence, de colis alimentaires.

La prise en charge à hauteur de 138 euros pour les secours en denrées alimentaires.

Il indique que les crédits sont prévus au budget 2021 du Centre Communal d'Action Sociale du ROVE.

Il met aux voix

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé :

Le Président lève la séance à 17 H 45.

La secrétaire de séance,
Madame Evelyne ROUX

2.B - CCAS – Divers secours

Monsieur Le Président expose à l'Assemblée les demandes de secours des familles xx. Compte tenu des demandes d'aides d'urgence faites au CCAS, Monsieur le Président et le responsable du Service Action Sociale jugent de l'opportunité des demandes. Ces familles connaissent actuellement d'importants problèmes financiers et les demandes sont de plus en plus nombreuses, l'aide sociale facultative constitue l'essentiel de la politique sociale de la Commune par l'attribution de secours d'urgence, de colis alimentaires. Monsieur Le Président demande aux membres de se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

ACCEPTE la prise en charge à hauteur de 138 euros pour les secours en denrées alimentaires, tout en spécifiant les aides concernées. (Annexe détaillée par famille pour la trésorerie pour justificatif de paiement).

- DIT que les crédits sont prévus au budget 2021 du Centre Communal d'Action Sociale du ROVE.

Votants : 8 / Pour : 8

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Président lève la séance à 17 h 45

Le Rove, le 26 Février 2021

Le Président,
ROSSO Georges

